



Blois – Hôtel du Département – 6 février 2025 – **Seul le prononcé fait foi**

DISCOURS INAUGURAL DE SESSION PLÉNIÈRE DE PHILIPPE GOUET, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour voter le budget 2025 du département à une date inhabituelle. Comme vous le savez, la raison de ce décalage est liée directement à l'instabilité politique et budgétaire nationale qui ne permettait pas de voter sereinement le budget 2025 de notre collectivité.

C'est en effet dans un contexte économique et politique troublé que s'ouvre notre séance budgétaire.

Selon le Fonds monétaire international (FMI), les risques pour la croissance mondiale sont nombreux, et doivent nous inquiéter. Si la croissance mondiale devrait s'établir à 3,3 % en 2025 comme en 2026 et que l'inflation globale devrait ralentir à 4,2 % en 2025 puis à 3,5 % en 2026, les perspectives à court terme se caractérisent par des risques hétérogènes.

Les marchés ont été perturbés par des épisodes d'instabilité politique dans certains pays asiatiques et européens, qui ont accentué l'incertitude. Les tensions géopolitiques, notamment celles constatées au Moyen-Orient, ainsi que les frictions commerciales à l'échelle mondiale restent élevées, et l'élection à la Maison-Blanche du président Donald Trump laisse présager des secousses sur le commerce mondial.

En France, ces soubresauts internationaux ont des effets concrets et viennent renforcer une situation économique et sociale sur la corde raide. Si les prix des énergies et des matières premières importées ralentissent, l'inflation sur un an s'établit à 1,3%, tandis que les perspectives d'investissement se dégradent nettement dans l'industrie selon l'INSEE, et que le climat des affaires en France reste morose. Pour le 4e trimestre de l'année 2024, l'économie française est à l'arrêt. La croissance a reculé de 0,1%.

Un indicateur d'une économie malade : les autorisations de permis de construire de logements neufs ont chuté de 12,3% en 2024. Les coûts de construction ont sensiblement augmenté du fait de la hausse du prix des matériaux consécutive à la guerre en Ukraine et de normes environnementales plus strictes. Parallèlement, les acquéreurs ont pâti de la brutale remontée des taux d'emprunt et de la fin de mesures de soutien au crédit et à l'investissement locatif.

Sur le marché du travail en France, les craintes s'accumulent. Les clignotants s'allument un à un sur le front des recrutements. Le taux de chômage devrait être porté à 8,5 % de la population active en fin d'année, alors que 100 000 destructions d'emploi sont prévues en 2025.

Alors que le budget 2025 vient d'être adopté au moyen du 49.3, nous apprenons que Bercy prépare déjà le budget 2026. La volonté de Bercy est d'éviter de reproduire les dérapages de prévision. En effet, pour le budget 2024, le déficit public a connu un dérapage exceptionnel, de l'ordre de 50 milliards d'euros, entre l'objectif initial et la réalité.

Le gouvernement s'est engagé encore vis-à-vis de l'Union européenne de ramener le déficit public à 3 % maximum en 2029. Cela implique de limiter le déficit autour de 4,8 % en 2026, donc de trouver environ 18 milliards d'euros de nouvelles recettes ou de nouvelles économies. Selon les premières informations, l'effort portera encore en partie sur les collectivités locales.

Pour rappel, dans la première mouture du budget de l'Etat pour 2025, le département de Loir-et-Cher devait supporter une facture de plus de 16 M€ sans compter le volet 2 du Ségur et la revalorisation du RSA.

En 2024 on comptait déjà 30% de départements en grande difficulté. À la fin de cette année, si rien ne change, nous serons 60 % à nous retrouver avec une marge brute inférieure à 7% ! Les départements ont continué de s'enfoncer dans la crise, avec une chute de près de 50% de leur épargne brute (3,2 milliards d'euros, contre 6,3 milliards un an plus tôt). Pour le Loir-et-Cher, notre épargne nette a presque disparu en 3 ans.

Dans la dernière mouture du budget de l'Etat, nous allons supporter à nous-seuls plus de 40% de l'effort demandé aux collectivités, soit 1 milliard d'euros, alors que nous sommes la strate la plus exposée, et que nous n'avons plus aucune marge de manœuvre, et pas de levier fiscal. Cet effort demandé par l'Etat représenterait 7 M€ pour le Loir-et-Cher.

Notre département fait face à une équation budgétaire complexe. D'un côté, des dépenses qui s'envolent, des besoins qui s'intensifient ; de l'autre, des ressources limitées, des marges de manœuvre qui s'amenuisent. **Nous sommes pris en étau entre nos responsabilités et les moyens dont nous disposons.**

Le financement du RSA, l'accompagnement des personnes âgées et handicapées, la protection de l'enfance... Autant de missions essentielles que nous assumons, mais à quel prix ? Les dépenses sociales, qui nous sont imposées, sans compensation, représentent aujourd'hui près de 70% des budgets des départements. Les départements ont engagé en deux ans, 3 milliards de dépenses sociales supplémentaires à la demande de l'État ! Ce n'est ni tenable ni durable. Et dans le même temps nous avons perdu 3 milliards de DMTO.

Chaque année, les dépenses sociales des Départements se chiffrent à près de 20 milliards d'euros, soit près de la moitié des dépenses sociales départementales, avec un reste à charge de plus de 10 milliards d'euros. **Pour notre seul Loir-et-Cher, le reste à charge des allocations individuelles de solidarité (AIS) en 2024 est de près de 35 M€ et depuis 2002, de près de 576 M€ !**

Dans le même temps, nos recettes fiscales fondent comme neige au soleil. Un chiffre : la baisse des droits de mutations à titre onéreux (DMTO), notre principale recette fiscale : -18 M€ en 3 ans. 18 M€ ça correspond à un an de nos dépenses de fonctionnement pour l'éducation, les bâtiments et la mobilité.

Le Premier ministre François Bayrou a proposé aux départements un "rendez-vous de la refondation" lors des vœux de Départements de France, dans l'idée de se mettre autour de la table pour parler de la place du département notamment vis-à-vis de la région, la question des compétences, celle des moyens... mais pour l'instant rien de concret. Nous resterons vigilants et en attente de prochaines annonces.

Il nous faut avancer avec lucidité : nous ne pouvons pas remplir un puits sans fond avec une cuillère percée. Chaque euro doit être utilisé avec intelligence, chaque projet pensé pour sa valeur à long terme.

Pour ce budget 2025, nous ne faisons pas de coupes sombres et brutales dans nos dépenses, contrairement à de nombreux départements. Nous sommes, et demeurons, la collectivité des solidarités humaines et territoriales.

Nous stabilisons dans ce budget ainsi nos politiques de solidarités, cœur de nos compétences alors que des moyens considérables supplémentaires ont été consacrés aux solidarités de 2022 à 2024 : c'est une hausse de 40 M€ en 3 ans ! **La santé est une priorité absolue, et nos grands dispositifs en faveur de la culture, du sport, de la jeunesse et des collégiens seront préservés, tout comme les aides aux communes.**

Nous avons décidé, en responsabilité, de maîtriser nos dépenses de personnels, de demander un effort raisonnable au secteur associatif ou encore de décaler dans le temps certains projets. Ces économies sont indispensables pour garantir notre capacité d'agir pour l'avenir des Loir-et-Chériens.

Et pourtant, nous refusons de gérer la pénurie. Voici pourquoi je vous présente aujourd'hui un budget responsable, mais ambitieux. Notre ambition ne doit pas être étouffée par les contraintes. Gouverner, c'est prévoir, mais c'est aussi oser. Nous devons faire preuve d'inventivité pour continuer d'investir dans nos territoires, tout en gardant un cap responsable.

Les investissements demeurent ainsi à un niveau élevé, à près de 58,2 M€ en 2025. Notre section d'investissement est ambitieuse, et permettra de poursuivre nos grands travaux, notamment dans les collèges, d'initier ceux de la passerelle sur la Loire et de poursuivre les études de tous les autres grands projets. Ce programme d'investissements ambitieux permettra également - et c'est très important - de ne pas renoncer au gros entretien de notre patrimoine routier et bâti.

Un budget responsable n'est pas synonyme de renoncement. Il doit être un levier pour agir, un moteur pour innover, une promesse pour notre territoire. Nous avons le devoir de concilier prudence et audace, rigueur et ambition.

Parce qu'un département qui cesse d'investir est un département qui s'éteint. Parce qu'un budget sans vision est un budget sans avenir. Aujourd'hui, nous faisons le choix de l'engagement, de l'équilibre et de la responsabilité.

Merci.